

De la rivière à votre robinet

Collaboration spéciale de l'équipe d'Agir pour la Diabie

L'eau. Une ressource essentielle à la vie. Alors qu'ici, son accessibilité repose sur notre unique volonté d'ouvrir un robinet, 884 millions de personnes sur Terre n'ont pas accès à une eau potable et salubre, rappellent les chiffres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de 2010.

Au cours du mois d'octobre, une série de quatre articles schématisés tentera de conscientiser le lecteur sur l'assainissement de l'eau que nous utilisons, sur la consommation de cette ressource et sur de meilleures habitudes à adopter pour faciliter le traitement des eaux usées. Mais d'abord, essayons de voir : d'où vient-elle, cette eau qui s'échappe de notre robinet?

Approvisionnement individuel ou collectif?

L'approvisionnement en eau potable est assuré soit par un système d'approvisionnement individuel, soit par un système collectif (réseau d'aqueduc)

Pour le bassin versant de la rivière du Diable, c'est plus de la moitié de la population qui s'approvisionne en eau potable par un système individuel. Il est évalué qu'environ 70% des

installations autonomes s'alimentent d'une source souterraine.

Quoi que les autorités de la santé publique déconseillent un approvisionnement d'eau de surface pour les installations autonomes, certaines résidences continuent de puiser leur eau de lacs ou de rivières. En effet, la contamination de l'eau de surface est plus fréquente que pour l'eau souterraine.

Contrairement aux systèmes d'approvisionnement individuel en général, les systèmes d'aqueduc sont munis de technologies capables de décontaminer adéquatement l'eau de consommation, de se débarrasser des coliformes fécaux par exemple. C'est le cas pour les deux usines de filtration d'eau potable de la Ville de Mont-Tremblant qui approvisionnent environ 50% des résidences.

Le secteur Saint-Jovite est desservi par l'usine de la rue Saint-Roch, laquelle filtre, chlorure et distribue l'eau de la rivière du Diable. Pour les secteurs du village et de Station Mont-Tremblant, une usine à la fine pointe de la technologie est maintenant en fonction près du Parc-Plage. Elle puise l'eau du lac Tremblant et sa filtration membranaire lui permet de filtrer tous les indésirables! La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, également munie d'un réseau d'aqueduc

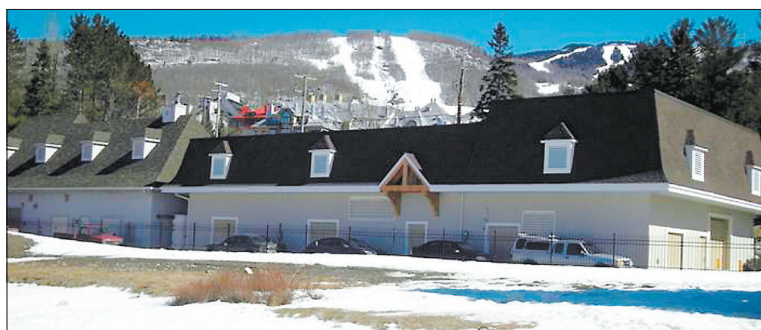
pour 60% de sa population, s'alimente quant à elle d'une source d'eau souterraine.

Quand robinet rime avec qualité!

Au Québec, le Règlement sur la qualité de l'eau potable assure des normes de qualité élevées pour les systèmes collectifs de distribution. Les municipalités responsables des usines de filtration sont tenues d'acheminer des échantillons d'eau à des laboratoires accrédités par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) aux fins d'analyse.

Le Règlement exige un contrôle bactériologique (ex. coliformes totaux), physico-chimique (ex. pesticides et métaux lourds) et de désinfection. Le nombre minimal d'échantillons exigé, la fréquence et le lieu d'échantillonnage des divers contrôles dépendent entre autre du nombre de personnes desservies ou du type de système. Le laboratoire achemine les données au MDDEP, lequel émet ensuite des avis à la municipalité en cas de résultats douteux. Cette dernière doit par la suite aviser ses citoyens (ébullition, non consommation, etc.).

La semaine prochaine : ... et de votre robinet à la rivière!



L'usine de filtration du secteur du village de Mont-Tremblant est maintenant à la fine pointe de la technologie.

